



## Vie de l'entreprise Création du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine

Un nouvel établissement portuaire est né aujourd'hui du regroupement des ports du Havre, de Rouen et de Paris. Les trois établissements fusionnent pour devenir "Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine" ; ils constituent désormais le 1er port de France et le 5e port nord-européen, de dimension mondiale.

Publié le 1/06/2021 - Mis à jour le 5/12/2023



©HAROPA PORT

Un nouvel établissement portuaire est né aujourd'hui du regroupement des ports du Havre, de Rouen et de Paris. **Les trois établissements fusionnent pour devenir Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine** ; ils constituent désormais le **1<sup>er</sup> port de France et le 5<sup>e</sup> port nord-européen**, de dimension mondiale.

HAROPA PORT s'appuie sur des atouts géographiques uniques. Une façade maritime ouverte sur le monde et un axe Seine qui dessert par voie naturelle un bassin de consommation (Paris et l'Île-de-France) de 25 millions de personnes, le 1er en France et le 2e en Europe.

L'Etat a doté ce nouvel établissement portuaire d'une trajectoire financière massive de 1,45 milliard d'euros sur la période 2021-2027 afin de financer les nombreux et ambitieux projets d'aménagements et de réaménagements d'infrastructures portuaires. Des projets de nouvelle génération, au cœur des territoires, toujours plus respectueux de l'environnement et des usages partagés.

« HAROPA PORT va nous permettre de peser davantage dans la compétition européenne et offrir un lieu privilégié pour de nouvelles implantations industrielles créatrices d'emplois. Cette forte ambition s'appuie sur la reconquête des parts de marché, grâce à un système portuaire et logistique de référence, à destination de nos clients et partenaires français et internationaux » **Stéphane RAISON, directeur général HAROPA PORT.**

## Gouvernance

Le siège de HAROPA PORT est situé au Havre. Un conseil de surveillance réunissant des représentants de l'Etat, des collectivités locales, des personnalités qualifiées et des salariés porte une vision à l'échelle de l'axe Seine. Il est accompagné d'un conseil d'orientation en charge d'éclairer les décisions stratégiques et d'approfondir la logique de coopération et de coordination. L'ancrage local avec les collectivités, les entreprises des places portuaires et les clients est préservé avec trois directions territoriales basées à Paris, à Rouen et au Havre ; chacune d'elle dispose d'un conseil de développement territorial qui représente les intérêts locaux.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00